

Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises



Publication du guide pratique
20 novembre 2019
au salon et congrès des maires



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE
Agenda 2030, 17 objectifs

A l'occasion du Salon et Congrès des maires de France, le Comité 21 et ses partenaires* publient le 20 novembre le guide pratique « *Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises* ». Ce guide propose des pistes très concrètes pour décliner localement les Objectifs de développement durable et les utiliser comme outil de pilotage des politiques publiques locales.



Comprendre l'Agenda 2030 comme un outil de pilotage des politiques publiques - 6



Les objectifs du millénaire pour le développement préfigurent les Objectifs de développement durable

Les 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 (ODD) s'inspirent directement des 8 Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) définis lors du Sommet du millénaire (6-8 septembre 2000, New-York). Ces OMD ont constitué, entre 2000-2015, le cadre de l'action mondiale de la coopération et de la solidarité internationale.



L'Agenda 2030 est un programme global et universel pour transformer nos territoires et ne laisser personne de côté

L'Agenda 2030 est un outil complet et concret, composé de 17 ODD, 169 cibles et 232 indicateurs de suivi, pour transformer nos territoires et ne laisser personne de côté. Cet Agenda pour les Partenariats, la Paix, la Prospérité, la Planète et les Peuples, est l'outil indispensable aux collectivités territoriales pour engager leurs territoires dans le développement durable, tout en faisant porter leurs voix à l'international lors du Forum politique de haut niveau (instance de reporting annuel au niveau international où les collectivités territoriales ont toute leur place).



La territorialisation des ODD est incontournable

D'après le premier rapport global sur le développement durable remis au secrétaire général de l'ONU « *Le futur, c'est maintenant : la science au service du développement durable* » en septembre 2019, le succès de l'Agenda 2030 ne passera que par des villes plus durables, alors que deux tiers de la population mondiale devrait se concentrer dans les territoires urbains d'ici à 2050. Cette partie permet également de mettre en perspective l'Agenda 2030, adopté à l'échelle internationale, avec l'échelon territorial, notamment en mettant en exergue les intérêts pour les collectivités de s'approprier un tel outil, mais aussi en décryptant la feuille de route nationale et en mettant en perspective Agenda 21 et Agenda 2030.



Comment structurer sa démarche ODD ? - 26



L'Agenda 2030, un outil pertinent pour le pilotage des politiques publiques des collectivités territoriales

La deuxième partie du guide effectue un relevé des compétences, leviers d'exercice et indicateurs d'évaluation des politiques locales utiles pour les collectivités pour l'atteinte des ODD. Le champ de compétence sur lequel se polarise le plus d'ODD est celui de l'ODD 11, l'aménagement urbain. En effet, les collectivités locales sont des acteurs pivots en prise avec de nombreux acteurs territoriaux.



Rôle des ODD pour les collectivités, rôle des collectivités pour les ODD : zoom sur les compétences

Toutes les collectivités sont concernées par les ODD. Leurs compétences sont essentielles pour les atteindre, et seule une coopération inter-collectivités permet de couvrir le champ d'action de l'ensemble des ODD. Cependant, les collectivités, pour la réalisation de ces compétences, doivent articuler leurs actions avec de nombreux autres acteurs : en ce sens, elles ont un rôle pivot au sein de leurs territoires.



Indicateurs mondiaux, nationaux et locaux pour atteindre les ODD

La « territorialisation » des 17 ODD va de pair avec la construction d'indicateurs d'évaluation en partant d'outils déjà élaborés : 232 indicateurs mondiaux de l'ONU, 150 indicateurs européens du RFSC (Référentiel des villes et territoires durables), 98 indicateurs nationaux du CNIS (Conseil national de l'information statistique).

Comment mettre en œuvre les ODD ? - 41

Introduction méthodologique et principales conclusions

Cette partie analyse ODD par ODD et cible par cible les leviers d'actions permettant leur mise en œuvre par les collectivités territoriales. Les trois objectifs de ces 17 fiches sont, d'une part, affirmer **l'indivisibilité des ODD**, sans cesse en interaction, d'autre part, situer chacun des ODD dans leur **contexte français et territorial**, pour enfin montrer l'aspect **partenarial et multiscale** de l'Agenda 2030. En tant que guide pratique, cette partie cherche également à concrétiser et territorialiser ces ODD, parfois qualifiés de trop théoriques, à travers l'illustration de nombreux exemples d'actions mises en œuvre sur les territoires.

Analyse des ODD et de leur mise en œuvre

Les collectivités territoriales trouveront dans ces fiches : **le contexte et les enjeux de l'ODD visé, les repères pour son organisation, les interactions clés de l'ODD avec les 16 autres, les outils pour décliner les cibles, les initiatives de partenariats, un focus sur une action internationale et bien d'autres ressources précieuses !**

Des territoires pionniers pour l'appropriation de l'Agenda 2030 - 220

Sept collectivités témoignent de leur stratégie de développement durable sous le prisme des ODD

La parole a été donnée à tous les échelons territoriaux : Région Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine, département de la Gironde, Perpignan Métropole, Ayen, Niort, Saint Fons... afin de mettre en perspective les différentes stratégies de ces collectivités, eu égard à l'identité et à l'histoire de leurs territoires : création d'un Agenda 2030 ex nihilo ou à partir de la fusion de différents documents et outils, adaptation de l'Agenda 21 aux ODD, déclinaison du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) selon les ODD, ou encore utilisation des ODD comme leviers de coopération et d'amélioration des politiques menées.

Pour aller plus loin - 248

Pour finir, le Comité 21, avec ses membres et ses partenaires, poursuit sa vocation d'accompagnateur stratégique des collectivités territoriales afin de leur fournir des outils pratiques, méthodologiques, pédagogiques et ludiques pour embarquer tous les citoyens dans « l'aventure des ODD ». Tous ces outils sont référencés et classés dans un tableau qui vient conclure le guide.

***Liste des partenaires** : Assemblée des Départements de France - ADF ; Association des Maires de France - AMF ; Association des Petites villes de France - APVF ; Banque des Territoires ; CEREMA ; Cités Unies France ; Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ; le Rameau ; Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) ; Association nationale Notre Village ; Partenariat Français pour l'Eau (PFE) ; Programme des nations unies pour le développement (PNUD) ; Régions de France ; Villes de France

Guide disponible sur le site www.comite21.org

à partir du 20 novembre 2019

Couleur – 21 x 29,7 – 260 pages



L'Agenda 2030, un cap pour le Comité 21

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO (92), le Comité 21 est l'association française pour le développement durable, qui réunit près de 400 adhérents (entreprises, collectivités, associations, institutionnels, établissements d'enseignement, citoyens et médias) dans l'esprit de l'ODD 17, incarné avant l'heure depuis près de 25 ans ! Anticiper, Accompagner, Transformer : le Comité 21 contribue à transformer la société vers un modèle durable en s'appuyant sur l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs mondiaux du développement durable (ODD).

- ✓ **Anticiper les mutations** : la société doit aujourd'hui se préparer à de nombreuses mutations qu'elles soient environnementales, technologiques, démographiques ou encore réglementaires. Pour anticiper ces transformations, et mieux s'y adapter, le Comité 21 propose un décryptage régulier des actualités, afin d'analyser les tendances et repérer les variables de rupture. Ce travail consiste à éclairer les décisions avant qu'elles ne deviennent inévitables.
- ✓ **Accompagner ses membres** : pour permettre aux acteurs d'adopter une démarche « proactive », le Comité 21 anime différents parcours d'accompagnement, intégrant un benchmark des outils et des bonnes pratiques, des méthodes d'intelligence collective, des expérimentations et du passage à l'acte. En parallèle, le Comité 21 propose des formations courtes, disponibles en inter ou intra, ainsi qu'une offre d'accompagnement sur-mesure.
- ✓ **Transformer la société** : le Comité 21 anime un Comité de prospective, réunissant les grandes composantes de la société française. Ces acteurs débattent librement, dans une enceinte neutre, des questions qui traversent la société d'aujourd'hui et qui dessinent celle de demain. Ils répondent à l'ambition d'analyser, pour mieux les prévenir, les risques de rupture au sein de la société. Ce Comité de prospective formule des recommandations, destinées aux décideurs publics et privés.

Retrouvez les travaux du Comité 21 : www.comite21.org



Réseau National
102 avenue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org
www.comite21grandouest.org

